

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 4 mai 2020 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2020-04-20

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le vingtième jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt à dix-huit heures (18:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no.2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Cette séance est tenue à huis clos, tel que le permet l'arrêté numéro 2020-04 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 15 mars 2020.

Rs.2020-04-116

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 avril 2020, avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

- 4.1 Demande de monsieur Jean-François Guilbault.**
- 5.7 Résolution pour autoriser le paiement du décompte progressif no. 5 Construction du gymnase multifonctionnel.**
- 5.8 Dépôt d'une demande à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains relativement à l'Écocentre.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-117

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 AVRIL 2020.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 06 avril 2020 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 avril 2020, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2020-04-118

DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS GUILBAULT.

Considérant les circonstances liées à la COVID-19, monsieur Jean-François Guilbault demande à la Ville d'Acton Vale un allègement fiscal, soit par une exemption de taxes municipales pour le mois de mai 2020;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale s'oppose à la demande émise par monsieur Guilbault, car elle est injustifiée au palier local et est la source potentielle d'une très grande iniquité fiscale entre les contribuables municipaux;

Qu'en date du 23 mars 2020, le conseil adoptait la résolution 2020-03-099, disant que le taux d'intérêt prévu au *règlement 012-2019 imposant une taxe foncière générale à taux variés*, exigibles pour l'année courante et impayée à ce jour soit de 0% par an. Que ce taux soit maintenu jusqu'au 19 juin 2020;

Que d'accéder à la demande reviendrait donc à refiler la facture aux autres contribuables municipaux qui subissent également les aléas économiques de la pandémie. C'est un scénario que la Ville ne peut malheureusement accepter. C'est une question d'équité fiscale entre les contribuables municipaux;

Qu'en vertu de la *Loi sur la Fiscalité municipale*, aucune municipalité ne peut ni directement, ni indirectement donner des exemptions de taxes municipales, autrement que de la façon prévue par la Loi;

Que les gouvernements fédéral, provincial et régional ont mis en place des mesures et programmes pour le soutien des personnes physiques et des personnes morales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2020-04-119

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR ENVIRONOR CANADA INC.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 17 907.50 \$ plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-412-00-635 à Environor Canada Inc. pour l'achat de 2 500 litres de polyphosphate, selon la facture no. C555, émise le 23 mars 2020 ;

De financer cette dépense à même le fonds général.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-120

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR FIDEMA – GROUPE-CONSEILS INC.

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-140-00-419 d'un montant de 1 836.05 \$, plus taxes, pour les services de consultation en gestion des risques d'assurances 2020-2021, à Fidema Groupe-conseils Inc., telle que la facture portant le numéro REST18001-51, datée du 03 avril 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-121

RÉGULARISATION DU 1^{ER} RANG.

Attendu que la Ville d'Acton Vale entend se prévaloir des dispositions de l'article 73 de la *Loi sur les Compétences municipales*, afin de rendre conforme aux titres, l'assiette des voies publiques existantes faisant partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saint-Hyacinthe, tel que précisée dans la description technique des parcelles de terrains, préparée par monsieur Daniel Jodoin, arpenteur-géomètre, dossier ITT19450012, minutes 15568, d'après le cadastre en vigueur;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

Que le conseil adopte la description technique précitée de l'assiette de la voie publique existante connue comme étant comprise dans l'emprise du 1^{er} Rang et qui en conformité avec le cadastre en vigueur porte sur : **Partie des lots 2 328 403, 2 328 404, 2 328 406, 2 328 408 et 2 328 785 du cadastre du Québec.**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-122

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION AU CARREFOUR « ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE ».

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 158 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-494, à Carrefour action municipale et famille, à titre de renouvellement d'adhésion pour 2020-2021;

De désigner la conseillère Suzanne Ledoux à titre de responsable du dossier famille.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-123

RÉSOLUTION POUR ANNULER L'ACTIVITÉ « VENTE DE GARAGE ».

Attendu que le 3 février 2020, le conseil de la Ville d'Acton a adopté la résolution 2020-02-034, relativement à l'activité « vente de garage » sans permis;

Attendu les circonstances liées à la COVID-19 et aux recommandations du ministère de la Santé publique;

Le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale annule la première activité « Vente de garage » qui devait avoir lieu les 16, 17 et 18 mai 2020;

En ce qui concerne la deuxième activité « Vente de garage » qui doit avoir lieu les 5, 6 et 7 septembre 2020, la Ville d'Acton Vale décidera éventuellement, si cette dernière aura lieu tel que prévu, sous réserve des recommandations du ministère.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-124

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF NO. 5 – CONSTRUCTION DU GYMNASSE MULTIFONCTIONNEL.

Attendu la présentation, pour fins de paiement, du décompte progressif no.5 relatif à la construction du gymnase multifonctionnel;

Attendu la recommandation de monsieur Nicolas Bilodeau, architecte de la firme Bilodeau Baril Leeming Architectes;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser le paiement de 197 163.63 \$ plus taxes, à Groupe Drumco Construction Inc. à titre de paiement du décompte progressif no. 5;

De financer cette dépense de 197 163.63 \$ plus taxes à même les fonds prévus au règlement d'emprunt 338-2018;

D'autoriser la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA à signer, pour et au nom de la Ville, ledit décompte progressif no.5 – Construction du gymnase multifonctionnel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-04-125

DÉPÔT D'UNE DEMANDE À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS, RELATIVEMENT À L'ÉCOCENTRE.

Attendu que la Ville d'Acton Vale est aux prises avec une problématique relativement à la disposition des matières recyclables et résiduelles, compte tenu que l'écocentre de la rue Noël-Lecomte est fermé et que les gens disposent de leurs matières n'importe où sur le territoire;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale demande à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains d'ouvrir l'écocentre situé sur la rue Noël-Lecomte et ce, d'ici la fin avril;

Que la Ville d'Acton Vale demande également que le centre soit ouvert un minimum de trois (3) jours par semaine, afin de respecter la distanciation sociale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...Dépôt du rapport du département suivant :

- a) Service incendies – mi-avril.

Le conseil prend acte.

.....Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UN CHARGEUR SUR ROUES.

Attendu que la Ville a procédé, le 18 février 2020 à 11 h 30 à l'Hôtel de Ville, à l'ouverture de soumissions pour la fourniture d'un chargeur sur roues;

Attendu que les documents étaient disponibles sur le site SEAO et que la Ville a reçu QUATRE (4) soumissions;

Attendu la recommandation de monsieur Stéphane Bombardier, contremaître des Travaux publics;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 230 500 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-300-10-000 pour la fourniture d'un chargeur sur roues;

De financer cette dépense à même le fonds de roulement, remboursable sur une période de 10 ans;

D'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire **conforme** soit : **Brandt Tracteur Lté** au coût de 230 500 \$, plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question n'a été formulée, puisque la séance du 20 avril 2020 s'est tenue à huis clos, compte tenu des circonstances entourant le COVID-19 et en vertu des dispositions de l'arrêté numéro 2020-04 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, en date du 15 mars 2020.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à dix-huit heures et trente-cinq minutes (18;35)

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date